

**Bulletin d'inscription : A retourner avec votre chèque de caution à :**  
**ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéro RPPS : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Statut : Libéral  / Mixte  / Salarié

Tél : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : (obligatoire) \_\_\_\_\_

## Formation DPC à l'occasion de la Réunion de Printemps de l'AFSORL Crowne Plaza-Montpellier

Je m'inscris à la formation de DPC indemnisée :

<input type="checkbox"/>	<b>Samedi 28/03/20</b> <b>13h30 &gt;19h30</b>	<b>PEC des syndromes d'apnées du sommeil par ventilation en PPC<sup>(*)</sup></b> <b>DPC N° : 44372000004 (session 2) – 6h présentiel + 2 h distanciel</b>
<b>Experts :</b> Dr. Emilie Béquignon (ORL) Dr. Jean-Pierre Mallet (Pneumo.)  <b>Animateur :</b> Dr. Jean-Michel Klein (ORL)		<b>Prolongation exceptionnelle jusqu'au 31 juin de la période de validation de votre qualité de prescripteur de PPC.</b> L'arrêté du 13 décembre 2017 fixe les règles de prescription des dispositifs de Pression Positive Continue dans le cadre de la prise en charge des apnées du sommeil. <b>Formation DPC validante</b> auprès du CNOM, conforme aux règles officiellement définies par ce texte. Il est essentiel que notre spécialité démontre son rôle incontournable pour la pertinence des soins.

**(\*) Prérequis : Le niveau "confirmé" dans cette pratique :**

Il concerne les médecins notamment : ORL, cardio, généralistes qui prennent en charge les apnées du sommeil et qui pratiquent déjà des polygraphies.

Concrètement, vous pratiquez **50 polygraphies ventilatoires (PGV) par an avec 20 prescriptions de dispositifs de pression positive continue (PPC)**. Dans ce cas, vous pouvez en participant à ce DPC de 6 heures présentiels obtenir une attestation de qualité de prescripteur conforme à l'arrêté du 13 décembre 2017.

Le CNOM validera, in fine, votre qualité de prescripteur de dispositif de PPC.

**IMPORTANT : joindre à ce bulletin un engagement sur l'honneur concernant votre pratique**

## Inscription en ligne : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

1/ **IMPORTANT** : Si vous n'avez pas de compte DPC : créer votre compte sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) (\*)

Pour vous inscrire à une formation DPC, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)
- Cliquer dans la rubrique <recherche actions> puis indiquer la référence de la formation : **44372000004** et sélectionner <rechercher>
- Cliquer sur <détails de l'action> en haut à droite de la page
- Aller tout en bas de la page à gauche < **session 2** > puis cliquer sur le bouton < s'inscrire >
- Cliquer enfin sur <valider>

2/ Nous retourner dûment rempli et signé ce bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque de caution de 230€ pour l'année 2020. (Nous conserverons ce chèque durant l'année 2020 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous).

## Modalités de prise en charge - Indemnisation

### ⇒ TRANSPORTS :

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

### ⇒ ANNULATION :

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

### ⇒ INDEMNISATION ANDPC : Présentiel de 6h + 2h à distance : 360.00€

Contactez-nous

☎ 01 43 22 08 34 – e-mail : [orl-dpc@snorl.org](mailto:orl-dpc@snorl.org)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : \_\_\_\_\_

Signature et cachet (obligatoire)

(\*) . Cette opération conditionne la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.

*ORL-DPC, l'organisme de formation de la spécialité  
Des actions de haut niveau scientifique  
pour répondre aux exigences de la pratique quotidienne*